



Centre d'Etude Recherche-Action
pour le Développement
de la zone Soudano-Sahélienne



Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du CERADS
le 5 mars 2022 à Senlis
portant sur l'exercice 2021 et les projets 2022

Présents : Gino et Zoé Benzoni, Elie et Patrick Chambault, Philippe Labbé, Michelle Masfrand, Maryse et Patrick Moulinier, Shirine et Marc Verwilghen

Représentés : Bertrand Balagny, Damien Favier, Raphael Verwilghen

Excusés : Bertrand Plus, Paul Fontanier

Début de l' A.G. à 15h

Tous nos remerciements à Elie et Patrick Chambault qui nous accueillent à nouveau à Senlis.

Présentation du rapport moral 2021

Rapport Moral Exercice 2021

En raison des contraintes sanitaires toujours présentes en 2021, l'activité du CERADS s'est focalisée sur deux dossiers administratifs : l'appel à projet du CFSI (Comité Français pour la Solidarité Internationale, organisation créée sous le mandat de Charles de Gaulle) et la participation au concours Terra Fibra 2021.

Deux missions ont été actées en mai/juin pour Patrick et Maryse, en novembre pour Marc.

Le programme des « Vergers du Fuuta » a été lancé en fin d'année.

CFSI financement des vergers du Fuuta : la demande de financement a été rejetée car il fallait avoir l'appui d'organismes membres du CFSI et il n'a pas été possible de les rencontrer.

Concours Terra Fibra 2021 :

Le bâtiment du centre artisanal Didou de Maka Diama a été sélectionné parmi les 40 projets internationaux retenus en raison de leur innovation en matière de construction ; il a fait l'objet d'une présentation à l'exposition qui s'est tenue en novembre 2021 au Pavillon de l'Arсенal à Paris et figure dans le catalogue publié.

Dix de ces projets de stature quasi professionnelle ont été primés.

Foire internationale agricole du Nord Sénégal

Le CERADS a été invité à participer à la première édition de cette foire organisée par Jean-Jacques Bancal à Diama où il a pu bénéficier d'un stand équipé gratuit. Maryse, Patrick, Marceline et les femmes de Maka étaient présentes pour présenter leurs activités.

Des contacts ont été établis avec l'OMVS (Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal), organisation intergouvernementale créée en 1972.

Inauguration du centre artisanal Didou de Maka Diama

Le CERADS et les femmes de Maka ont profité de cet événement pour inaugurer le centre artisanal de Maka Diama avec présence de la Consule honoraire de France Murielle Bancal. Cela a ensuite donné lieu à des visites du centre artisanal par petits groupes, venant notamment de la foire agricole.

Vergers du Fuuta

En décembre des travaux de forage ont commencé avec AGIR Essonne dans le village de Doumga Rindiaw, il est prévu d'irriguer deux hectares notamment pour des plantes maraîchères, associées à des arbres fruitiers.

Le forage a été préféré à la création de puits car la production d'eau passe de 15 à 20 000 litres par jour à 20 000 litres par heure.

Il s'est avéré que le cahier des charges n'était pas assez contraignant, le forage est terminé mais les entreprises concernées manquent de matériel technique.

Il faut également compléter le pompage solaire avec une pompe thermique. L'achat d'une pompe hybride est déjà pre-financé.

Départ de Marc

Marc souhaitant quitter son poste de trésorier a bouclé ses dossiers et a fait sa tournée d'adieu. Patrick remercie Marc pour ses 21 ans de durs labeurs pendant lesquels il a participé activement les deux premières années à la restructuration de l'association et ensuite s'est attaché à trouver de précieux donateurs: financement du secrétariat et du bureau, et du centre artisanal de Maka.

Présentation du rapport financier 2021

Rapport Financier Exercice 2021

Complément à la présentation du rapport financier 2021

Comme d'habitude présentation des comptes CERADS France et CERADS Sénégal.

Marc rappelle que le CERADS Sénégal est une structure indépendante dont la directrice Marceline est la représentante légale, qui n'a pas d'adhérents et ne reçoit pas de dons, son budget vient uniquement du CERADS France. Elle possède un numéro d'association sénégalaise, est agréée par le gouvernement sénégalais à la suite d'une demande qui doit être renouvelée tous les trois ans en présentant un programme triennal d'investissement (prochaine demande en 2023) et doit présenter un rapport d'activité auprès du gouverneur de Saint Louis tous les trimestres.

Grace à cela, elle ne paye pas de TVA et est exonérée des droits de douane.

Il convient de signaler que si les missions sont imputées au budget CERADS, elles font toutefois l'objet de contreparties financières par les chargés de missions.

Les deux rapports, moral et financier sont soumis aux votes et adoptés à l'unanimité

Vie de l'association

Changement du poste de trésorier

A la suite du départ de Marc, Eliane Chambault accepte de prendre la charge de trésorière. Le transfert de connaissances et de compétences a déjà commencé.

Renouvellement des administrateurs

Le Conseil d'administration (5 membres minimum, 10 maximum) arrive au bout de son mandat qui est de 3 ans. Les membres actuels sont : Bertrand Balagny , Elie Chambault , Michel Flament , Michelle Masfrand, Patrick et Maryse Moulinier, Bertrand Plus, Patric Spaak, Marc Verwilghen.

A l'exception de Bertrand Balagny et de Marc Verwilghen qui souhaitent se retirer et en l'absence de Patrick Spaak, l'ensemble des membres se représente et est renouvelé. Sont donc nommés Administrateurs : Elie Chambault, Michel Flament, Michelle Masfrand, Maryse et Patrick Moulinier, Bertrand Plus.

Nouveau bureau

Patrick Moulinier Président, Eliane Chambault Trésorière, Michelle Masfrand Secrétaire

Patrick, toujours en quête d'un successeur, a quelques pistes : un ingénieur des eaux franco-guinéen qui vient de s'installer en Côte d'Ivoire et une responsable parlementaire franco-sénégalaise qui serait intéressée pas une association au Sénégal.

Perspectives et actions 2022

Mission de Patrick en mars

Patrick prévoit de présenter le dossier des « Vergers du Fuuta » à l'ambassade de France puis de partir à Ouro Sogui pour rencontrer le responsable de l'entreprise de forage.

Visite dans le Fuuta des terrains pour les futurs vergers et du périmètre CERADS/AGIR déjà en activité, visite à Agnam du périmètre maraicher.

Retour à Saint-louis rendez-vous avec Delta irrigation, visite à Marceline en congé maternité.

Premier périmètre des vergers du Fuuta

Il faut revoir le volet irrigation et prévoir un système de mini aspersion plutôt que le goutte à goutte.

Il faudrait également prévoir des bassins de récupération d'eau en béton à la place des réservoirs.

Fin de l'aménagement du centre artisanal de Maka et du jardin des aromes

Il manque toujours les meubles de rangement pour le séchage du savon et le stockage du papier, le financement est à trouver.

Il manque également un financement pour développer les plantations et acheter un alambic pour extraire les huiles essentielles (environ 320 € pour un alambic de 10 litres) et un responsable pour mener à bien ce projet.

Budget prévisionnel

Elie, qui a récupéré les dossiers de Marc, le remercie pour son assistance et sa patience et propose des budgets prévisionnels détaillés France et Sénégal pour 2022 sous forme de tableaux mensualisés.

Propositions de rationalisation de la gestion administrative

Elie propose de faire un tableau des donateurs et des adhérents séparés en indiquant par année les dons et adhésions ainsi que les coordonnées de manière à pouvoir en suivre dans le temps l'évolution.

Cela permettrait également d'inviter les donateurs à l'AG.

Une proposition de bulletin d'adhésion sera faite pour l'année prochaine.

Récupération de fonds pour le centre artisanal

Elie souhaiterait, dans le cadre d'un évènement privé, proposer à ses invités de participer à une levée de fonds exceptionnel pour le matériel destiné au centre et au jardin des arômes.

Association reconnue d'intérêt général

Adresse : 260 rue Gabriel Péri 94230 Cachan

Site internet : www.cerads.org